L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 20 AVRIL.

Déclarations de M. Thiers.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

[illegible]

M. le président. — La parole est à M. le Président de la République.

M. Thiers, président de la République.— L'Assemblée nous permettra, je l'espère, d'exposer la situation avec une complète netteté. De notre côté, nous sommes jaloux du moins nous tâchons de l'être envers tout le monde, et nous sommes en droit de réclamer la même justice envers le gouvernement. Il ne serait pas juste, en effet, de nous considérer comme un gouvernement qui serait resté au-dessous de l'exécution stricte de ses obligations. Nous avons fait tout ce qui était possible quant à l'administration financière qui est aujourd'hui, avec l'administration de l'armée, le plus grand devoir du gouvernement, parce que là sont les deux grands intérêts de la patrie.

L'honorable M. André sait mieux que personne, car j'ai eu l'honneur de siéger dans le Corps législatif en même temps que lui, il sait mieux que personne, dis-je, les causes qui nous ont fait sortir de l'ordre régulier.

M. André (Edouard).—Je n'ai pas incriminé le gouvernement.

M. le président de la République.—Je ne me plains pas, seulement je tiens à établir nettement la véritable situation des choses.

Oui, nous sommes sortis de l'ordre régulier, mais, vous le savez, ce n'est pas notre faute. Nous tâchons de faire cesser l'irrégularité. Pour cela, nous rétablissons d'abord l'ordre dans les finances, où l'ordre consiste dans une bonne et régulière comptabilité, et dans l'application à faire rentrer toutes les perceptions au Trésor central, ce qui n'existait pas quand nous sommes arrivés au pouvoir. Aussi, nous nous sommes hâtés de vous présenter immédiatement après la reprise de Paris, un budget régulier tel que nous le concevions.

Ici, je dois faire un aveu; je ne suis pas un novateur téméraire... (Sourires.) Je me défie beaucoup.—l'Assemblée me permettra ces observations destinées à mettre les choses au vrai,—je me défie beaucoup des inventions nouvelles en fait d'administration, surtout quand on est au lendemain, depuis trois quarts de siècle, il est vrai, d'une révolution aussi radicale, aussi complète, aussi sociale, et je dirai sous le rapport administratif, aussi bien faite que la Révolution de 1789. Je me défie des inventions nouvelles; je ne les repousse pas systématiquement, mais je ne suis pas prompt à y céder, ce qui fait que je n'aime pas à faire des promesses à la réalisation desquelles je ne crois pas.

Il y a quarante ans que nous discutons le budget de l'Etat. Je l'ai discuté successivement dans ces deux positions, au gouvernement et dans l'opposition. Eh bien, je dois le dire, je n'espère des économies sérieuses, je ne dis pas tout à fait exclusivement, que d'une bonne conduite politique, qui n'expose pas le pays, ou à des aventures ou à des guerres folles comme celle à laquelle nous pouvons attribuer, non pas notre ruine,—la France n'est pas, grâce à Dieu, à l'état de ruine,—(Très bien! mais nos malheurs. La condition du salut, c'est d'avoir une bonne conduite politique, ensuite d'avoir le soin de ne pas se livrer, comme nous l'avons vu, à des dépenses folles, à des dépenses que les intérêts supérieurs du pays ne commandent pas, à éviter les dépenses de luxe, d'un vain luxe.

Voilà la source vraie des économies.

Je ne dis pas que l'administration actuelle soit un chef-d'œuvre auquel il ne soit pas permis de toucher; loin de moi ce fétichisme administratif. Mais il ne faut pas attendre de ces réformes qu'on annonce si souvent, des réductions qui ne sont que des promesses ou des espérances trompeuses.

Nous avons présenté le budget suivant nos convictions. Ce budget de 1873 que vous nous demandez de présenter, que nous sommes tout prêts à vous présenter, ce budget ne sera pas sensiblement différent,—je dis sensiblement différent,—de celui que vous connaissez. (Mouvement.)

Il ne faut nous demander que ce que nos convictions nous permettent de faire. Or, vous voyez ce budget depuis près d'un an sous forme de budget rectificatif de 1871, du budget de 1872 que vous venez de voter; celui de 1873, vous sera remis aussitôt que possible.

Sans doute, il y a d'une année à une autre quelques changements inévitables à faire; mais nous le présenterons le plus tôt que nous pourrons et certainement peu de jours après la réunion prochaine de l'Assemblée. (Très bien! très bien!)

Permettez-moi de vous le dire, il faut que les positions soient toujours bien déterminées; quant à notre situation financière, grâce aux nobles efforts du pays, aux courageux efforts de l'Assemblée, les impôts votés et ceux qui restent à voter, mettront le pays, après tant de malheurs, dans un véritable équilibre sérieux.

Si l'on peut faire des économies, tant mieux! et certes, nous serions insensés si nous voulions nous y refuser. Nous ne nous arrêtons que quand nous voyons la désorganisation certaine, sous peu d'heures, comme cela aurait pu arriver hier si vous aviez porté atteinte à la cour des comptes dont il vous sera plus tard parlé, dont je propose de vous parler pour vous faire connaître ce que j'appellerai la profondeur de cette institution. S'il y a des économies sérieuses qui soient possibles, nous serons les premiers à les accueillir, car notre intérêt, comme gouvernement, est de diminuer les difficultés de la situation, et ces difficultés consistent surtout dans l'énormité des charges qui pèsent sur le pays.

Dans notre opinion la plus sincère, et l'Assemblée comprendra l'intention toute patriotique dans laquelle je parle, dans notre opinion sincère, la chose essentielle est de mettre les recettes au niveau des dépenses.

N'oublions pas, puisqu'aujourd'hui une conformité de Gouvernement nous rapproche de l'Amérique, n'oublions pas le grand exemple qu'elle a donné au monde en proportionnant les impôts aux charges qu'elle avait assumées. Et de sa part, c'est bien méritoire, car ces charges elles les avaient voulues. Nous qui n'avons pas voulu celles qui pèsent sur nous, nous ne pouvons avoir moins de courage à les porter, et le vrai courage que la France éclairée vous conseille, messieurs, c'est de mettre les recettes au niveau de nos charges indispensables. (Assentiment.)

Si je parle ainsi, c'est pour mettre du sérieux dans nos affaires et dans notre conduite, il ne faut pas se nourrir de vaines paroles, il faut arriver à la réalité des choses, il faut avoir le courage de supporter les charges qu'on n'a pas voulues et que la Providence a jetées sur nos épaules. (Très bien!)

Eh bien, s'il y a deux choses qui ont contribué à replacer le pays dans une haute situation au sein de l'Europe, c'est d'une part, de voir renaître cette glorieuse armée toujours fidèle à la loi,—j'en réponds pour elle...—(Approbation générale.) c'est, d'autre part, de voir cette armée rétablie dans sa discipline, dans sa bonne tenue, dans son savoir, car l'armée s'instruit tous les jours, quoi qu'on en ait prétendu ces jours derniers de manière, permettez-moi de le dire, à me faire perdre le sangfroid que, comme chef du Gouvernement, je devrais toujours conserver. (Mouvement.)

Oui! messieurs, l'armée s'instruit tous les jours: elle sent ce qui lui a manqué, et elle veut l'acquérir, entendez-vous! (Nouvelle approbation.)

On a accusé injustement l'armée; ce n'est pas elle qui a failli dans nos malheurs....

Un membre à droite. — Qui est-ce qui l'a accusée? (Mouvements divers.)

M. Jean Brunet. — Si c'est à moi que le reproche s'adresse, je proteste de toutes mes forces! je n'ai rien dit à cette tribune qui puisse être considéré comme une accusation quelconque portée par moi contre l'armée. (Bruit.) Je vous défie de trouver dans l'armée française un officier qui, depuis quarante ans, ait servi mieux que moi, et qui ait eu pour elle plus d'amour et plus de respect.

De divers côtés. — N'interrompez pas! n'interrompez pas!

M. Jean Brunet.—Dire que j'ai insulté l'armée, c'est une calomnie, et je proteste avec indignation.... (N'interrompez pas! n'interrompez pas! — Le bruit couvre la voix de M. Brunet.)

M. le président de la République. — Si vous avez servi, monsieur...

Sur un grand nombre de bancs—Ne répondez pas!

M. le président de la République. — Si mon interrupteur a servi, — ce n'est pas à moi de le constater ou de le nier, — il devrait respecter ceux qui, depuis quarante ans, servent le pays avec un dévouement sans bornes.

Voix à droite—Il l'a fait!

M. le président de la République—Mal, et de manière à tromper l'opinion publique du pays.

M. Pagès Duport. — Et celle de l'Europe!

Sur divers bancs. — Passez! passez! — Continuez votre discours, monsieur le président.

M. le président de la République—Après avoir vu renaître l'armée, sa discipline, sa bonne tenue, ses nobles sentiments, le pays, l'Europe ont été frappés du courage avec lequel la France s'efforçait de supporter les charges qui ne l'accablent pas, mais qui pèsent fortement sur elle.

La chose principale pour nous, la chose essentielle a été, non pas de repousser, ni même de regarder avec indifférence les améliorations qu'on pourrait introduire dans notre administration, mais de chercher et de trouver des impôts et de vous les apporter. A cet égard, et pour nous, je le répète, pour l'administration des finances, c'était la chose essentielle. Nous n'avons pas été en retard d'une heure. Chaque jour, presque chaque jour, je suis allé dans le sein des commissions solliciter l'examen sérieux, définitif, des propositions que nous avions faites.

Je ne me plains pas de l'accueil que nos efforts ont rencontré; je me borne à dire, parce que c'est la vérité, que la chose essentielle, qui exige beaucoup de courage de la part du gouvernement comme de la part de l'Assemblée, la chose essentielle, à laquelle vous n'avez pas failli, à laquelle vous ne faillirez pas, c'est de déclarer au pays la vérité sur la situation qui résulte pour lui des événements; parce que notre part, avant tous, nous nous ferons, [illegible] rité donnée à tous les yeux.

Eh bien, oui, messieurs, notre devoir à nous est de vous apporter le plus tôt que nous pourrons, dès la fin de ces vacances, pour votre retour, le budget de 1873. (Très bien! très bien!)

Mais je vous supplie, à mon tour, de venir, à la même époque, [illegible] impôts. [illegible] Je l'ai dit, et je le répète sans cesse [illegible]

Je ne vous demande pas de voter pour ceux-là [illegible] projets; non, je vous demande [illegible] avis, [illegible] l'Assemblée [illegible] (Très bien! très bien!)

[illegible] l'Assemblée. Elle verra quel choix elle aura à faire entre ces deux méthodes, ou de voter des impôts qui peuvent détruire beaucoup d'intérêts, ou de ne pas mettre le budget en équilibre.

Moi, je ne doute pas de ce qu'elle fera, et je suis heureux de pouvoir dire devant les [illegible] crédit de l'Etat se maintienne. (Très bien! très bien!)

Au moment où nous allons nous séparer, [illegible]

[illegible] messieurs, la spéculation des partis qui cherche à alarmer toujours le public.

[illegible] dans l'esprit du pays sont parfaitement dépourvues de tout fondement. L'ordre ne [illegible] aucun danger. (Très bien! très bien!)

Je ne dis pas que les partis malintentionnés [illegible] Mais j'affirme que, grâce à la solidité, à la fidélité de l'armée, qui se regarde aujourd'hui non pas comme l'armée de tel ou tel parti, mais comme l'armée de la loi.... (Vives marques d'approbation.)

M. le général de Chabaud-Latour.—L'armée de la loi et de la France!

M. le président de la République.... et la loi, c'est vous, messieurs, vous et le gouvernement, celui-ci ou un autre qui sortira de vos votes.... J'affirme, je le répète, que l'ordre est assuré.

Eh bien, l'armée est là tout entière, soldats, officiers, généraux, prêts à défendre la loi, si la loi pouvait courir un danger. (Nouvelles marques d'approbation.) Mais je n'en prévois aucun.

Il y a deux choses que je proclame, parce qu'elles sont vraies; c'est l'insanité, [illegible] et l'impuissance des partis..... (Applaudissements sur plusieurs bancs à gauche.)

M. le marquis de Franclieu.—De quels partis voulez-vous parler? Indiquez quels sont les incorrigibles!

Un membre à droite.—Voyez d'où partent les applaudissements!

M. le marquis de Vogüé.—Les incorrigibles sont là! Les voilà!

M. le président de la République.—Je ne voudrais pas, messieurs, en vous adressant des paroles bien sincères, bien sérieuses, que je voudrais employer à calmer les esprits et non à les irriter, je ne voudrais pas qu'il, de ces paroles, il sortît autre chose que le sentiment très réel, très justifié d'une sécurité profonde.

Oui, vous laissez sur ces bancs un gouvernement dévoué à ses devoirs, faisant tout ce qu'il peut, décidé à faire tout ce qu'il pourra pour vivre d'accord avec la majorité de cette Assemblée et pour remplir avec elle tous les devoirs non-seulement de Français, mais de citoyen reconnaissant. (Très bien! très bien!)

Maintenant, je ne dois point me borner à vous dire quelque mots sur le maintien de l'ordre; je dois vous en adresser quelques-uns encore, et tout aussi sincères et tout aussi vrais sur le maintien de la paix. (Ecoutez! écoutez!)

Ne croyez pas ceux qui disent que la paix est aujourd'hui menacée. Non, elle n'est pas menacée; non, il n'est pas vrai, comme on le dit quelquefois, que la France soit isolée, que la France soit sans alliances.

Il faut expliquer ces mots qui ont été imprudemment portés quelquefois à cette tribune et qui ont été propagés dans la presse; l'état de l'Europe est tel qu'on peut le souhaiter à la suite d'une commotion si violente, une des plus grandes dont l'histoire des peuples fasse mention.

M. le vicomte de Lorgeril.—Quelles alliances avons-nous donc? Indiquez-les!

Sur plusieurs bancs.—Laissez parler! laissez parler!

M. le président de la République.—L'Europe actuelle n'est pas plus l'Europe de 1815 que la France actuelle n'est la France de 1815. (Très bien! très bien!—Applaudissements à gauche.)

L'Europe a réfléchi, elle a réfléchi à tout ce qui s'est passé en France. Si nous sommes instruits, elle s'est instruite aussi. L'Europe ne nous demande pas telle ou telle forme de gouvernement; elle nous respecte trop pour s'occuper de la forme du gouvernement qui existe en France.

Sur plusieurs bancs à gauche.—Très bien! très bien!

M. le président de la République.—Ce que l'Europe demande à notre pays, elle lui demande non pas comme ayant des droits sur lui, mais comme un voisin intéressé à ce qui se passe chez son voisin; elle nous demande l'ordre maintenant.

De même que la France aussi demande l'ordre à son gouvernement, l'Europe ne désire pas chez nous autre chose que l'ordre. Que l'ordre règne, l'ordre appuyé sur la loi, et vous trouverez l'Europe bienveillante, pleine d'estime pour vous; et j'affirme que, aujourd'hui, autant qu'à aucune époque, la France est entourée de bienveillance, de cette bienveillance, qu'on doit à d'honnêtes gens qui font leur devoir, qui veulent maintenir la paix et qui n'entendent la troubler à aucun degré, ni directement ni indirectement. (Très bien!)

L'Europe sait que nous nous occupons de nous reconstituer, et que dans la grande œuvre de notre reconstitution, se trouve comprise l'œuvre de la reconstitution de l'armée française. Ce n'est que par la franchise, et une franchise constante dans ses paroles comme dans ses actes, qu'on inspire la confiance. Eh bien, je n'ai pas cessé de dire, dès le premier jour, dès le jour où vous m'avez chargé de venir négocier ici, dans des moments bien douloureux, mais nécessaires, je n'ai pas cessé de dire ceci: La France veut la paix, elle ne songe pas, comme on le lui prête, à venir troubler de nouveau la paix de l'Europe pour réparer ses malheurs.

La France veut la paix; nous le déclarons en honnêtes gens; moi, à la fin de ma carrière, je le déclare sur mon honneur; tant que je serai à ce banc-là, je n'aurai pas une autre pensée que de maintenir la paix, soit en France, soit dans le monde. (Très bien!) Mais je l'ai dit en tête à tête à tous les représentants distingués des puissances étrangères qui sont auprès de nous, et je le répète tout haut à cette tribune: Vous ne pouvez pas attendre que je laisse l'armée française, et l'Assemblée me soutient dans cette œuvre, que je laisse l'armée française dans l'état où nos malheurs l'avaient mise.

Non, la France ne songe pas à la guerre, elle ne songe qu'à se reconstituer, et sa vraie revanche pour elle c'est de refaire ses forces et de se montrer à l'Europe et au monde dans l'attitude ferme qu'elle a toujours eue et qu'elle doit toujours garder. (Très bien! très bien!)

Messieurs, ne craignez rien: tout le monde, en Europe, apprécie la gravité de la situation; tout le monde, en Europe, sait combien la guerre est devenue une chose terrible, et je ne vois nulle part personne qui soit disposé à troubler la paix. Nous ne voulons pas la troubler, personne en Europe ne veut la troubler davantage, personne n'y songe. Nous pouvons donc reposer en paix.

Quant aux alliances, on parle tous les jours d'alliances qui pourraient menacer le repos de l'Europe. Tout cela est faux; à l'heure qu'il est, on ne connaît pas l'Europe, si on ne comprend pas que la circonspection règne partout, parce que tout le monde est sage, prudent, et que personne ne songe à s'engager avec personne ni contre personne. L'Europe, je le répète, se réserve, elle regarde, et le succès appartiendra à ceux qui se conduiront avec le plus de sagesse, le plus de suite et le plus de tenue. (Très bien! — Mouvement divers.)

Croyez que la peinture que je vous fait est vraie. Je ne voudrais pas m'exposer à recevoir des événements un démenti prochain. Ce que je dis, je le dis avec la conscience la plus parfaite de la plus parfaite de la vérité. Je dois donc le dire hautement devant le pays,—car si, avant de vous quitter pour quelques jours seulement et heureusement, il restait quelques nuages, ces nuages pourraient non pas apporter des tempêtes, mais apporter dans notre horizon des inquiétudes [illegible] Croyez-moi, je vous parle avec sincérité, vous n'avez à craindre ni pour l'ordre ni pour la paix, et de notre part vous pouvez compter sur un dévouement absolu à nos devoirs et aux intérêts du pays, devoirs dont nous soutenons le poids le mieux que nous pouvons. (Très bien! très bien! — Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 19 avril 1872.

Le marché monétaire est toujours facile et calme. Les demandes d'escompte sont fort peu nombreuses dans les banques et au dehors. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est nominalement, de 8 à 10 pour cent; les billets No 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales (quelques transactions exceptionnelles ont lieu à 8), et de 11 à 12 ceux de second ordre; 10 à —— les billets de commerce No 1 sans garanties collatérales, 12 à 18 —— ceux de second ordre. Le papier hypothécaire est à 8 à 12 par an le No 1 et —— à 12 le No 2.

L'or a ouvert à 111 1/8 à 111 3/8 contre 111 1/8 à New York et fermé à 111 1/4 à 111 1/2 contre 111 1/4 à New York. On a vendu $2000, $5000, et $6000 à 111 1/4, $6000, $9000, $10,000 et $10,000 à 111 3/8, $6000, $11,600 et $35,000 à 111 1/2, $10,000 à 111 9/16 et $55,000 à 111 1/2 à 111 5/8. Dans l'argent, la seule transaction annoncée est de $1600, en demi-piastres américaines, à 108 1/2. Nous cotons les demi-piastres américaines à 107 3/4 à 108 1/2; les piastres mexicaines à 4 1/2 à 5 de prime sur l'or.

Le change étranger a haussé avec l'or dans Wall street. La hausse était, à la clôture, de 1/2 pour cent. Les opérations de sterling ne s'élèvent qu'à 26,000 livres, dont —— connaissement à 130 1/2, 7,000 connaissement et clear et 10,000 clear à 130 7/8, 5,000 de banque à 131 3/8. Dans les francs, 150,000, en change de commerce, à 4.72 1/2, et 30,000 à 4.71 1/4. Nous cotons maintenant le sterling à 130 5/8 à 130 7/8 le connaissement et connaissement No. 1 et clear, et 131 3/8 à 131 5/8 le change de banque.

Le change américain a été faible pour les fortes sommes, mais les taux n'ont pas varié sur les comptoirs. Les banques ont acheté tiré sur New-York, à vue, [illegible] York, à vue, à 1/8 de prime, [illegible] Providence, à vue, à 7/16.

Un chèque de $2,000 en or, sur New-York, s'est vendu à 1/8 d'escompte. Les banques ont vendu de petits montants, pour remises, à 1/4 de prime.

50 actions du chemin de fer Crescent City se sont vendues à [illegible]

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE [illegible]

[illegible]

Nous reproduisons ci-après les chiffres de l'Exchange, [illegible] les listes [illegible]

Low Ordinary	19		
Ordinary	20 1/4		
Middling	22 1/4 à 22 1/2		22 1/4
Strict middling	22 3/4 à 23		
Good middling	23 1/4 à 23 1/2		23 1/4

Arriv. dep. le dern. Stat.	8161	
Arrivé précédemment	399124	1483935
Exporté aujourd'hui		
Exporté précédemment	312808	915630
Stock en mains et à bord		

SUCRE.—Le marché est calme aujourd'hui et ne s'y fait que de petites ventes à 9 1/4 fully fair. Le sucre des raffineries se [illegible] pour le sucre en pain coupé.

MÉLASSE.—Les quelques petits lots reçus des plantations ce matin se sont vendus [illegible] l'inférieure, à 35 à 40 c pour la belle [illegible] à 42 à 45 c pour la prime fermentée et 50 c pour la demande. La mélasse des raffineries de la ville se vend par petites [illegible]

FARINE.—Le marché est ferme, mais la demande n'est que locale et il s'est vendu 1200 barils dont 100 de superfine à $6 [illegible] de simple extra à $7 [illegible] double extra à $8 [illegible] 100 de triple extra de choix à $9 90, [illegible] 100 d'extra de choix à $10 50, 50 de à $11 15 et 50 de à $12 [illegible]

AVOINE.—Le marché est ferme et le stock de choix faible. Vente de 1600 sacs dont 800 et 800 à 58 c, [illegible]

SON.—En bonne demande et stock faible. Vente de 250 sacs à $1 30 les cent livres.

FOIN.—Le stock de prime est réduit et la demande modérée. Le choix est rare.— Vente de 1200 balles dont 120 et 350 de prime à $26, 180 de à $24 [illegible] de à $27, 200 de choix à $25 50 et 150 à $26 le tonneau.

PORC.—Calme. Vente d'un lot de 30 barils de mess à $13 75 le baril. Détail à $14 le baril.

BACON.—La demande est bonne et porte spécialement sur les côtes désossées. Vente d'environ 250 barriques [illegible] épaules à 5 1/4 c, 10 de côtes clear ribbed à 7 1/4 c. 5, 33 de cotes désossé à 7 3/4 c la livre.

VIANDE SALÉE A SEC.—Il n'y en a que peu en point en premières mains. Les épaules sont cotées à 5c, les côtes ribbed 6 3/4 c la livre.

SAINDOUX.—Le marché est calme; l'article en tierçons est coté à 8 1/4 à 9 c pour la kettle rendered et la packers et 9 3/4 pour le raffiné en barillets 10 c la livre.

FARINE DE MAIS.—Calme et plus basse.— vente de $3 40 à $3 15 la livre.

WHISKY.—Calme. Vente de 20 barils de rectifié de l'Ouest de bonne prœuve à 94 c le gallon.

RIZ DE LA LOUISIANE.— Le marché est calme, mais le stock en mains est faible et les détenteurs refusent de consentir à aucune baisse de prix.

Le fair est coté à 8 1/4 à 8 1/2 c. prime 8 3/4 à 9 cts, le stock de riz de la Caroline est faible et la qualité se vend par placement à 9 1/4 à 9 1/2 c. la livre. Il y a en mains un fort stock de riz de l'Inde. L'article, est coté à 7— à 7 1/4 en monnaie courante, en or et sous les clés 3 3/4 à 3 7/8 c.

TOILE D'EMBALLAGE.—Les commerçans remplissent les ordres de la campagne à raison de 19 c la yarde de jute; 18 c pour toile de l'Ouest; 17 c pour la toile de l'Inde en balles et en rouleaux 16 c. L'article est sans mouvement.

MOUSSE.—La bonne mousse est en demande, mais la mauvaise est calme, la mousse ramassée à la campagne est cotée à 4 à 6c, préparée en ville 6 à 11 c la livre.

GRAINES DE COTON.—En demande commande $13 le tonneau sacs fournis par les facteurs et $14 le tonneau sacs fournis par les planteurs et $18 50 le tonneau de graines avec sacs.

COMESTIBLES.—Les pommes de terre diverses se vendent aux débarcadères à $3 50 $3 60, les oignons — $4 50 à — les pommes $4— à $6 le baril; les choux s'écoulent à 16 à 25 la caisse, la choucroute $10 à 15 le baril, pois verts — à — le pickle; $3 à 5 les pois rouges $12 50 à — les pois blancs de l'Ouest, $11 à $12 — le baril, les pommes sèches 9 à 10 c les pêches sèches commandent 4 à 5c la livre.

VOLAILLE.—Les poules se vendent sur la levée à $5 à $6 la douz. les canards $4 à 5, — les oies $7 à 8, les dindes $27 à 30 la douzaine.

ŒUFS.—Les œufs de l'Ouest se vendent 17 à 18 cts la douzaine.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 20 avril 1872.

Arrivé, dans la semaine—384 bœufs de l'Ouest, 462 bœufs du Texas, 1481 veaux et veaux d'un an, 628 cochons, 730 moutons.

Vendu—426 bœufs de l'Ouest, 462 bœufs du Texas, 1430 veaux et veaux d'un an, 395 cochons, 384 moutons, 13 vaches à lait.

A vendre—174 bœufs de l'Ouest, 164 bœufs du Texas, 255 veaux et veaux d'un an, 1266 cochons, 1087 moutons, 65 vaches à lait.

[illegible price table]

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE

DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE,

Avec le concours des amis de la France pour la libération du Territoire Français.

Des listes de souscription sont déposées aux adresses suivantes:

Consulat de France, 11 rue St. Louis.
A. Carrière & Cie., 31 rue Bienville.
A. Rocheran & Cie., 16 et 18 rue St. Louis.
Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Victor Maignan, 25 rue Bienville.
Morris Levy, 20 rue de Chartres.
Avenir de la Nouvelle-Orléans.
Roux-Rey, 29 rue Royale.
E. N. Pouch, 122 rue Bourgogne.
Michel Lion, 197 et 199 rue Vieille-Levée.
Dupa, Pochelu, 58 rue du Camp.
Badet & Gueydan, 41 rue de la Vieille-Levée.
G. Cavaroc & Cie, 5 Passage de la Bourse.
A. Waltz, 26 rue Conti.
Hébert & Cie, angle Bienville et Chartres.
A. Dudoussat, angle Royale et St. Louis.
A. Barbier, 342 rue Robertson.
L. Chapotel, angle Bienville et Bourbon.
G. Rouyer, angle Toulouse et Chartres.
Th. Gollain, angle Dauphine et Vieille-Levée.
P. P. Chabert, 30 rue St. Ferdinand.
N. Bouvier, 45 rue Ste. Anne.
Joseph Leblanc, 246 rue Vieille-Levée.
Renaissance Louisianaise.
Antoine Alciatore, 32 rue St. Louis.
Desbons & Bonneman, angle St.Pierre et Royale
Emile Levy, 21 et 23 rue du Canal.
Propagateur Catholique.
A. Simon, 34 Passage de la Bourse.
G. Bonnecarrère, angle Palmyre et Claiborne.
Joe Chipot, (Alger).
St Cyr Fourcade, angle Canal et Rampart.
Barthélemy Antony, angle Ursulines et Vieille-Levée.
H. Damiens, angle Toulouse et Royale.
J. Schweitzer, rue Royale No 128.
C. Abadie, angle Dauphine et Dumaine.
E. Darieu, angle Villeré et St Pierre.
F. Tujague, 14 rue de Chartres.
P. Roubau.

Société de l'Opéra de la Nile-Orléans. Nile-Orléans, 12 avril 1872.—Une assemblée générale des Actionnaires de cette Société aura lieu MERCREDI, 24 courant, à une heure du soir, dans le Foyer de l'Opéra, pour prendre en considération la question de savoir s'il convient de liquider les affaires de la Société. Les Membres sont instamment priés d'être présents.

Par ordre. EMILE WILTZ, Secrétaire.

13 avril—10t

[illegible]

12avril—1m. CHAS D. DELÉRY, Secrétaire.

[illegible]

11 avril—10t C. C. LEWIS, Secrétaire.

Avis.

UNE ASSEMBLÉE des Actionnaires de la Variété Association, [illegible]

[illegible]

AMUSEMENTS.

[illegible]

LOTERIE.

[illegible]

Loterie de Numéros Simples

Foyer de l'Opéra.

DIMANCHE, 21 AVRIL 1872,

[illegible] GRAND CONCERT [illegible]

FOYER DE L'OPÉRA.

DIMANCHE, 21 AVRIL 1872, A MIDI [illegible]

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL,

[illegible] avec le concours des Artistes de l'Opéra.

[illegible program]

Le piano sera tenu par [illegible]

Prix du billet [illegible]

20 avril—2t

Théâtre St-Charles.

AUJOURD'HUI, SAMEDI, 20 AVRIL, A MIDI

GRANDE MATINÉE DE GALA.

IMMENSE SUCCÈS DE Jeannette

que toute la presse proclame la reine de la tragédie ombrière.

Secondée par sa nouvelle et magnifique [illegible]

SAMEDI, MATINÉE

SAMEDI SOIR: [illegible]

LUNDI 22 avril [illegible] (LEAH THE FORSAKEN).

AVIS SPÉCIAL.—Les prix des places n'ont pas été changés. [illegible]

Académie de Musique.

D. BIDWELL .... Propriétaire et Directeur.

TOUS LES SOIRS ET SAMEDI A MIDI [illegible]

GRAND BAL PARÉ

— DONNÉ PAR LA —

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Avec le concours du Comité de la Souscription Patriotique Française,

A la Salle de l'Opéra,

LE SAMEDI, 18 MAI 1872.

Le produit du Bal sera divisé entre la Caisse de la Société et celle de la Souscription Nationale.

DIRECTEURS:

J. Girod, C. Puissant, [illegible]

Prix du Billet $5 00

Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées aux Directeurs. [illegible]

27 avril [illegible] Le Secrétaire, A. BARBIER.

SEULE AGENCE DE LA CÉLÈBRE MARQUE DE Martini Sola & Co.

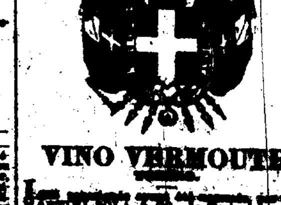

VINO VERMOUTH

[illegible]

MÉDICAMENTS

LE NOUVEAU REMÈDE [illegible]

Charlatanisme mis de côté.

[illegible]

Appareils sans égaux en Amérique ou en Europe. [illegible]

H. SPILLMANN.

[illegible]

DENTISTES.

Le Dr. [illegible]

Révolution! Révolution!

[illegible]

DENTISTE.

Le docteur ALLEN, [illegible]

Pièce supérieure au complet pour [illegible]

PIANOS.

J. A. [illegible]

PIANOS ET [illegible]

Piano [illegible]

[illegible]

GRAND BAZAR, 85. ÉLIE, RUE ROYALE.

[illegible]

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY, [illegible]

G. J. LORD.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES. [illegible]

ÉCOLE [illegible]

L'Argent ne peut pas l'acheter! CAR LA VUE EST SANS PRIX!!

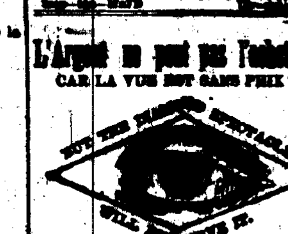

SI VOUS Y TENEZ, Servez-vous de nos Lunettes [illegible]

J. E. SPENCER & Co. [illegible]

FONDERIE [illegible]

La Compagnie de Manufacture d'Engrais de la Louisiane

A CONSTAMMENT en vente ses Fosses désinfectantes propres et inodores.

[illegible]

J. J. WECKERLING, 31, rue de la Douane;
KERSHEEDT & BIENVENU, 124 rue du Camp;
D. McKENDRICK, 461, rue des Magasins;
BUREAUX de la Compagnie, No [illegible] de la rue Carondelet.

Nov—1m R. BLOOMFIELD, Secrétaire.

$20,000 en Primes.

[illegible]

Diverses.

BŒUF MESS [illegible]

DES AMATEURS.

F. CHARLEVILLE, AU FOND ROUGE—

CULTIVATEUR HOLLYWOOD.

J'ANNONCE [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,

[illegible]

F. COUTURIER.

[illegible]

DR. H. DE CARL.

[illegible]

Le Docteur J. B. FERÉ,

[illegible]

Avis.

[illegible]

FONDERIE DE LEEDS.

FONDERIE SHAKESPEARE,

[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

[illegible]

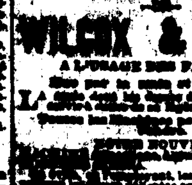

MACHINE A COUDRE

WILCOX & GIBBS.

[illegible]

M. S. Hedrick,

[illegible]

La Machine à coudre

GROVER & BAKER.

[illegible]

Charbon. Charbon.

De Charbon de [illegible]

No 21 rue PERDIDO, [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET.

[illegible]

"WHISKY DEXTER" "ARDE NEW FOUNDLAND"

[illegible]

JULES TARDOS, Agent.

PHARMACIE GRIFFO, 206 ROYALE 206

Bandages herniaires, (TRICOTS ANATOMIQUES)

[illegible]

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU COMMERCE De la Nouvelle-Orléans.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

[illegible financial statement]

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

FACTORS' & TRADERS' Insurance Company,

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

Trois propriétés de prix et bien situées dans le Second District, et une belle résidence dans le Troisième District, à des termes longs et avantageux.

[illegible]

VENTE POUR CAUSE DE DÉPART.

Vacherie.

[illegible]

PAR E. M. MONTGOMERY.

[illegible]

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS [illegible] A. THOMSON & Co.

SIROP.—"Golden Syrup" [illegible] A. THOMSON & CO.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS [illegible]

MÉLASSE DE LA LOUISIANE [illegible]

SUCRE CLARIFIÉ [illegible]

SUCRE DE LA LOUISIANE [illegible]

SUCRES ÉTRANGERS [illegible]

Feutre d'Irlande à Toits.

[illegible]

DE D. ANDERSON & SON,

[illegible]

MIRAMON,

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO

[illegible]

PAR D. E. MORPHY.

[illegible]

PAR CHARLES E. [illegible]

[illegible]

PAR O. VALETON

[illegible]

PAR G. DE FERIET & Co.

Succession de Charlotte Combe.

No 77—Dossier de la Cour de Paroisse de Tangipahoa, Lne.

[illegible]

CASSIDY & MILLER,

[illegible]

JULIUS LOEFFLER,

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des MARCHANDS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

No. 104 DE LA RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

[illegible financial statement]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Vente de Consignataire.

Marchandises sèches, Articles de fantaisie, Souliers et Habillements.

[illegible]

PAR VOORHIES, AUDLER & CO.

Vente spéciale et sans réserve, de 400 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un choix d'articles de saison.

[illegible]

PAR EUGÈNE TOURNÉ

[illegible]

PAR M. BARNETT

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

[illegible financial statement]

Consulat de France.

[illegible]